

seil sont : le R. P. Gauthier, maître des novices au couvent de Saint-Hyacinthe, le R. P. Duchaussoy, actuellement supérieur du couvent de Lewiston, Maine, le R. P. Gaiivreau, du couvent de Québec, le R. P. Rouleau, directeur des Etudes à Ottawa, et le R. P. Béliveau, supérieur du couvent de Notre-Dame-de-Grâce. Nous offrons à la nouvelle Congrégation dominicaine nos sincères félicitations, et nous prions Dieu de répandre ses lumières sur les nouveaux conseillers et sur leurs premières délibérations.

La Béatification de Jeanne d'Arc

(Du correspondant romain de l'*Univers*.)

Rome, 13 décembre 1908.

La séance de la Congrégation des Rites de ce matin fut très solennelle. Dans la salle du Consistoire, pleine d'une foule nombreuse, le Pape est entouré des cardinaux Cretoni, Ferrata Merry del Val, Lecot et Vivès. Parmi les évêques, se trouvaient NN. SS. Touchet et Gilbert. Etaient aussi présents : les Pères Cormier, général des Dominicains, Le Doré, général des Eudistes, Hertzog, procureur des Sulpiciens, Cazenave, procureur des Missions-Etrangères de Paris.

Mgr Panici, secrétaire de la Congrégation des Rites, lut les quatre décrets dans l'ordre suivant : Miracles pour Jeanne d'Arc, décrets *de Tuto*, pour le missionnaire Jean Eudes, fondateur des Eudistes, et de Etienne-Théodore Cuenot, Jean-Pierre Néel, François Néron et Théophile Vénard, missionnaires apostoliques, et vingt-neuf de leurs compagnons indigènes, martyrs en Cochinchine, ainsi que du missionnaire dominicain François de Capillas martyr en Chine.

Le décret de béatification de Jeanne d'Arc fait d'abord l'historique de la vie de l'héroïne et rapporte en détail les trois miracles exigés et reconnus par la Congrégation des Rites et par le Pape. Voici ces miracles :

« Le premier, en 1900, en faveur de la Sœur Thérèse, de l'ordre de Saint-Augustin, à Orléans, qui, à la suite d'une invocation de Jeanne d'Arc, fut guérie instantanément et parfaitement d'un ulcère à l'estomac ;